ADDSEA ENFANCE FAMILLE
Sauvegarde Bourgogne Franche-Comté

Pôle Educatif pour l'Accompagnement d'Adolescents
PE2A

Besançon, le 16 novembre 2026

Le Secteur Enfance-Famille de l'ADDSEA recherche pour le Centre Educatif l'Accueil

MAITRE / MAITRESSE DE MAISON - H/F

L'établissement : Le PE2A assure la protection et l'éducation d'adolescents caractérisés par des troubles du comportement et de la conduite. Promouvoir leur insertion scolaire, professionnelle et sociale.

La mission : Rattaché(e) au Chef de service éducatif, vous assurez la responsabilité de l'économat et des tâches de gestions simples et confectionnez les repas dans le respect des contraintes budgétaires et des normes d'hygiène en vigueur.

Le public : adolescents et adolescentes (de 12 ans à 18 ans et des jeunes majeurs), filles et garçons, placés par décision administrative et également par décision judiciaire.

Le poste : à pourvoir **dès que possible**
- CDD (remplacement arrêt maladie)
- Poste à temps plein
- Rémunération : de 2130 € (sans ancienneté) à 2248,39 € (après 16 ans d'ancienneté)
- Fonction : maîtresse de maison en internat
- Présentation de l'attestation d'honorabilité

Le profil :
- Vous possédez une expérience personnelle ou professionnelle dans le domaine de l'éducation, vous assurez une fonction polyvalente dans l'organisation quotidienne du cadre de vie de l'unité.
- Vous participez à l'accompagnement et à la qualité de l'accueil des adolescents pris en charge. Votre intervention, dans le cadre d'équipes pluriprofessionnelles, s'effectue conformément au projet institutionnel.
- La maîtrise de la préparation des repas et la capacité à cuisiner sont impératives.
- Dynamique, vous faite preuve d'engagement, de souplesse et d'adaptabilité et appréciez de travailler en équipe.

Les candidatures internes (**curriculum vitae actualisé + lettre de motivation**) sont à adresser par mail ou par courrier :

Monsieur le Directeur Adjoint - PE2A - 6 rue de la Vieille Monnaie - 25000 BESANÇON
Mail : rodrigo.carrasco@addsea.fr

En cas de candidature interne, merci de transmettre votre dossier de candidature à la direction de l'établissement ou du service offrant le poste, ainsi qu'une copie à votre direction (et non plus sous couvert) et à la direction des ressources humaines. (Article 3 – 7 de l'accord collectif d'entreprise, janvier 2011).